



Travaux

Vie Pratique

Histoire

Environnement

Marboué

BULLETIN Municipal - 2018 - n°35

Commune Innovante

Edito

Enfance et jeunesse

Associations

Vie communale

Vie économique



La Société Amicale de Marboué

Au cours du mois de janvier 1934, quelques jeunes de Marboué et des environs, se trouvant réunis, s'amusaient à « donner des coups de pieds dans un ballon » près de la route nationale dans le pré dit « Pré de la forge ». Jeunes et naturellement ambitieux, ils ne se contentèrent bientôt plus de ce simple jeu et désirèrent former une équipe et disputer des matches de football. Pour cela, il leur fallait une organisation et, songeant à créer une société, ils vinrent trouver « le maître d'école », M. Henri LIZIER. Un noyau d'hommes de bonne volonté fut formé, une assemblée constitutive décidée et c'est ainsi que le 11 février 1934, vit le jour « la Société Amicale des anciens élèves et amis des écoles publiques de Marboué »

La commune reprendra la gestion de 2009 à 2016.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes du Grand Châteaudun gère l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. La communauté reprendra donc la gestion des centres nautiques des communes suivantes : Châteaudun, Brou, Cloyes-sur-le-Loir et Marboué. La piscine démarrera la saison 2017 avec 2 pompes de filtration neuves.

Même avec ses 80 ans cette année, la piscine a un bel avenir devant elle.

Naissance de la plage-piscine

Après la création de la section foot et volley, en septembre 1936, le bureau de la SAM envisagea la création d'un parc des sports avec piscine. La situation privilégiée de la commune dans un site pittoresque fréquenté par les touristes, la proximité d'une belle rivière, le Loir, et le vif désir de la SAM de faire mieux dans le domaine des sports, furent des arguments décisifs qui entraînèrent les plus hésitants et animèrent le zèle des partisans du nouveau projet. Le terrain choisi, l'ancien « Pré de la Forge » était offert par le Comte Reille, Maire, à cette époque.

Une première étude fut faite par M. LAGNEAU, architecte, en novembre 1936, et le projet définitif, qui s'élève à 300 000 francs, fut établi en janvier 1937 par M. ROULLEAU, ingénieur à Dreux. La municipalité prit ce projet en charge et en administrative. Mais ce ne fut que le 3 décembre 1937 qu'une décision ministérielle de commencer les travaux en adjudication le 13 janvier 1938. La plage-piscine fut confiée à M. MACCHI, qui ouvrit son chantier. Les travaux furent achevés le 5 juin 1938. La piscine accueillera plusieurs générations de nageurs grâce à la municipalité qui fera supporter les frais des bâtiments, du bassin. La SAM en assurera la bonne gestion jusqu'en 2009.

Dimanche 5 juin
1938
ouverture
des portes
de la plage-piscine



Le but de la SAM de créer un merveilleux outil, mais plutôt de s'en servir utilement d'éducation dans ce que base en même temps qu'est la natation. Les résultats de cette œuvre d'éducation furent excellents et la renommée de la SAM s'étendit loin hors des limites du département.

La piscine ne fut guère épargnée par la guerre et les éléments : en 1940, le mur de clôture (côté lavoir) était criblé d'éclats de bombes, les carreaux du vestiaire arrachés et le matériel pillé. En 1941 l'inondation fit écrouler une partie du mur de clôture (côté lavoir). En 1944 enfin, le bar fut presque anéanti, le vestiaire découvert, les carreaux brisés, les portes arrachées à nouveau et le matériel pillé une fois de plus (30 à 40 000 francs de dommages).

Extrait du livre d'Henri LIZIER *Cité Historique, Site touristique et d'après les délibérations des conseils municipaux de 1932 à 1979.*



Une belle année s'achève

- Vous avez pu profiter pleinement, avec vos enfants, du nouveau jardin « Saint Père »
- Vous avez vu l'embellissement de l'entrée de la rue Croc Marbot mais aussi l'enfouissement des réseaux et la création d'un assainissement collectif, respectueux de l'environnement, pour les maisons situées en bord de Loir après la rue de Mienne.
- Vous avez suivi la mise aux normes handicapés des extérieurs de nos bâtiments publics, pour les rendre accessibles à tous.
- Vous avez réservé le meilleur accueil aux jeunes commerçants dynamiques, qui ont repris deux commerces du bourg et les ont ainsi préservés.
- Vous pouvez voir la construction de la centrale de méthanisation sur la zone d'activité qui apportera quelques emplois.
- Vous avez participé aux nombreuses manifestations organisées par nos efficaces associations.

Une nouvelle année s'ouvre

Vos élus s'activent pour :

- Proposer à nos écoles, donc à nos enfants, un équipement numérique de haute qualité en répondant à l'appel du projet national ENIR (Ecoles Numériques Innovantes et Ruralités).
- Définir un schéma de renouvellement des réseaux d'eau potable vieillissant et remplacer en priorité la canalisation entre les réservoirs des Coudreaux et le château d'eau de la Chalandrière par la sécurisation de la desserte des hameaux.
- Programmer un grand chantier de travaux à l'école maternelle, isolation, diverses mises aux normes et rénovation des classes, qui pourra ainsi débuter dès 2019.
- Trouver le moyen de faire face aux trop nombreuses incivilités et pourquoi pas avec de la vidéo protection.
- Vous proposer un nouveau site internet adapté aux besoins de tous.
- Avec la Communauté de Communes du Grand Châteaudun, apporter la fibre optique à l'abonné dans les hameaux de Villarmoy, Les Brosses, Le Tronchet et Le Plessis.
- Régler au mieux des intérêts de chacun le litige avec la SAEDEL et ainsi poursuivre l'aménagement du lotissement de la Remise St Martin.
- Fêter ensemble les 80 ans de notre piscine, véritable patrimoine Marbouésien.

Habitants, bénévoles associatifs, professionnels, nous vous souhaitons une dynamique année 2018, pleine de projets et de réussite.

Sommaire

- Page 2 : Histoire
- Page 3 : Edito
- Page 4 : Vie communale
- Page 12 : Enfance et jeunesse
- Page 14 : Travaux
- Page 16 : Vie économique
- Page 17 : Associations
- Page 22 : Environnement
- Page 23 : Vie pratique
- Page 24 : Histoire suite

Ouverture de la mairie au public

- Lundi, mardi et jeudi : de 13H30 à 17H30
- Mercredi : de 9H00 à 13H00
- Vendredi : de 9H00 à 12H00 et de 13H15 à 17H30

Vous pouvez contacter la mairie :

Tél : 02 37 45 10 04

Mail : mairie-de-marboue@wanadoo.fr

Site : <http://www.marboue.fr>

Serge FAUVE
Maire de Marboué

Marboué Commune Innovante

Bulletin municipal n° 35

Janvier 2018

Directeur de la Publication : Serge FAUVE

Rédacteurs : Serge FAUVE, Dominique GUERTON, Pascal TOUSSAINT, Anne-Sophie ALLANIC, Sophie RUDET, Gaëlle CHASSELOUP, François BATANCOURT, Jean-Marie DEVIMEUX, Magali LABIA

Création, exécution et impression :



0 612 612 353

Dépot légal : janvier 2018

ISSN 2493-6758

Textes & rêves & la caravane des poètes

A la salle Joseph Renault, le jeudi 14 décembre 2017, les classes de CE1 au CM2 ont interprété un spectacle sur le thème « spectacles rue du monde ».

Pour préparer la représentation, les enfants ont eu un choix multiple de poèmes :

- sur le thème de la nature et des oiseaux pour rêver de l'avenir de la planète,
- des enfants du monde entier pour s'ouvrir aux différentes cultures,
- pour crier que les armes ne doivent plus faire la loi,
- des poèmes écrits aujourd'hui pour repenser le monde de demain.

Les enfants ont ensuite choisi des poèmes qu'ils ont aimés lors des lectures préalables. **Puis ils ont répété durant 3 mois sous la houlette des artistes de la caravane des poètes.** Les comédiens ont réalisé la mise en voix et en scène en mettant toujours en avant la part de créativité de chaque jeune.

En introduction, la classe de CP-CE1 a présenté un spectacle de chants. L'émotion était perceptible autant chez les enfants que chez les parents.

Un beau spectacle très apprécié par les petits et les grands.

Cet événement était programmé dans le P.A.C.T (Projets Artistiques et Culture de Territoire) et organisé par la Communauté de Communes du Grand Châteaudun.

Les entourloupes ont eu du succès

La représentation du spectacle Entourloupes, proposé par la compagnie du petit théâtre DAKOTÉ, qui s'est déroulée à la salle Joseph Renault, a été couronnée de succès.

Ce spectacle a été organisé par la Communauté de Communes du Grand Châteaudun en partenariat avec la ligue de l'enseignement FOL 28, dans le cadre du PACT, soutenu par la Région Centre-Val de Loire. Deux cents scolaires ont été accueillis dans la journée.

La représentation tout public a réuni une soixantaine de spectateurs. Un spectacle qui a été apprécié et à renouveler.



Les musiciens de brême contés à la halle

Le samedi 8 juillet, sous la halle, s'est déroulée une soirée féérique. Les musiciens de Brême et autres contes narrés par Jean-Jacques SILVESTRE ont attiré une trentaine de spectateurs. Ils ont vécu avec cœur l'histoire des musiciens de Brême, fable extraite des Contes de l'enfance et du foyer des frères Grimm mettant en scène un âne, un chien, un chat et un coq, chassés par leur maître, qui s'enfuient et veulent devenir musiciens à Brême.

Cette manifestation gratuite, intégrée dans le contrat P.A.C.T (Projets Artistiques et Culture de Territoire) est subventionnée par la Région Centre Val de Loire et organisée par la Communauté de Communes du Grand Châteaudun.

La caravane des poètes a présenté un spectacle sur la gourmandise lors de la journée terroir



Vous avez pu découvrir trois représentations de la Caravane des poètes sur le thème de la gourmandise lors de la journée terroir. Le groupe de comédiennes a créé et proposé un spectacle avec un choix de textes joyeux, signés Beaudelaire, Hugo, Colette ou Jules Renard. L'esclandre intitulé « Des mots et des mets » a été commandé par la Communauté de Communes du Grand Châteaudun.



Deux amis Marbouésiens ont créé une application de réservation d'activités en extérieur

Le 12 juillet 2017, Guillaume Beaurepaire et Vivien Fauve ont lancé une plateforme en ligne appelée YAKAYGO.

Les deux comparses ont travaillé, accompagnés par une poignée de jeunes stagiaires scolarisés à l'Escem (l'École de commerce et de management d'Orléans), d'arrache-pied pendant plusieurs mois pour donner vie au projet.

La plateforme, aujourd'hui en ligne, permet au grand public, mais aussi aux comités d'entreprise, de réserver plusieurs centaines d'activités partout en France. Chacun peut directement réserver et payer en ligne l'activité de son choix : rafting, balade à cheval, vol en montgolfière.... Tapez YAKAYGO sur GOOGLE pour y découvrir le blog, le compte facebook et le site de réservation.

Toute l'équipe municipale les félicite et leurs souhaite une belle et longue réussite.

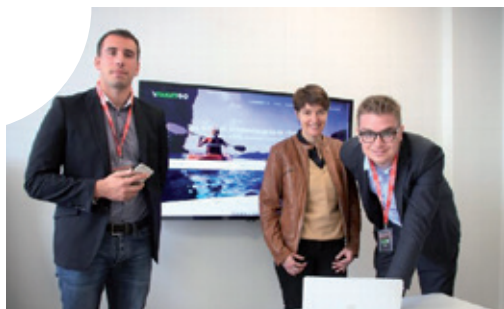


Photo tirée de l'Écho Républicain

Raphaëlle réalise son rêve

Raphaëlle PICHON, habitante de Marboué, est passionnée depuis sa plus tendre enfance par la tapisserie d'ameublement. Son papa, tapissier, lui même, lui transmettra sa passion et dès l'âge de 14 ans, elle suivra un cursus professionnel de couture d'ameublement, de garniture de sièges.

Aujourd'hui, Raphaëlle souhaite dépoussiérer le métier de tapissier qui peut être jugé « vieillot » en proposant des tissus tendances, colorés, vintage et de mélange de styles. En poussant la porte de sa nouvelle boutique LA SIÈGERIE à Châteaudun, vous remarquerez un travail traditionnel, moderne et contemporain. Lors de votre visite, vous y découvrirez quelques créations notamment des relookings de chaises en formica, chaises skai des années 70....

Avec beaucoup d'idées, elle réalise de superbes créations.

Pour tout renseignement ou devis, vous pouvez la contacter au 06.83.33.99.25 ou par mail pichon.raphaëlle@orange.fr



Des champions d'échecs Marbouésiens

Lors de cette saison 2016-2017, Emma et Arthur Allanic, membres du club d'échecs de Châteaudun (ALCHESS) ont fait de bons résultats.

Emma est devenue Championne départementale d'échecs Benjamine. Arthur, Champion départemental d'échecs Petit-Poussin, a fini troisième aux qualifications pour les Championnats de France 2017... mais il n'y avait que deux places !

A 6 ans, il est également Champion du tournoi départemental scolaire d'échecs des moins de huit ans.

Bonne poursuite pour 2018 !



Départ à Marboué du championnat de France avec 155 nageurs

Le Subaquatique Dunois a organisé le dimanche 15 mai 2017 le championnat de France de nage en eau vive classe 1/2.

155 nageurs dont 18 dunois se sont retrouvés dans le pays dunois pour disputer cette compétition.

Le parcours de 6,3 km sur le Loir, entre Marboué et Châteaudun, empruntait le tracé habituel de la Descente du Loir.

Jamais aucun championnat de France de nage en eau vive classe 1/2 n'avait accueilli autant de concurrents.

Vu l'engouement, deux départs furent donnés de l'Espace Loisirs des 3 Fontaines à Marboué.

Le premier à 10h00 pour les cadettes, les cadets, les juniors femmes, les juniors hommes, les seniors femmes, les seniors hommes et les vétérans femmes soit 71 nageurs.

Le deuxième à 10h15 avec les 84 vétérans hommes.

Ce championnat de France a été également l'occasion de fêter la 40^{ème} édition de la Descente du Loir. Lors de la cérémonie de proclamation des résultats, M. Pascal MARC, Président du Comité Régional Centre, représentant M. Jean-Louis BLANCHARD, Président de la Fédération Française de Sports et d'Études Sous-Marines a remis à M. Serge FAUVE un trophée. Cette distinction est la reconnaissance de l'aide apportée chaque année par la commune de Marboué à l'organisation de la Descente du Loir (ce trophée est précieusement conservé dans la vitrine du bureau du maire à la mairie).

A noter la prochaine descente du Loir sur le parcours habituel entre Marboué et Châteaudun : le 11 mars 2018!

Pascal *au service technique*

Suite au départ d'Adrien PATAULT pour de nouvelles fonctions, Pascal LUCAS a été recruté par la municipalité en qualité d'agent technique et conducteur de bus.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.



Vie du conseil

Suite à son déménagement, Emmanuelle TROGER a démissionné de son mandat de Conseillère Municipale en date du 12 juillet 2017.

Le traditionnel repas *des 70 ans et plus : une journée conviviale*

Une soixantaine de personnes, âgées de 70 ans et plus, ont répondu à l'invitation pour le traditionnel repas, offert par le CCAS. Le déjeuner s'est déroulé le dimanche 5 novembre à la salle Joseph Renault. Le succulent repas préparé par « SOPHIE ET LUDO » a remporté tous les suffrages. Pour digérer tous les convives ont été invités sur la piste de danse.

Le repas a été ponctué par une belle représentation d'accordéon joué par le doyen de l'assemblée, Christian ROSSIGNOL.

La journée s'est déroulée dans une belle ambiance.

Les personnes qui n'ont pas pu y participer se sont vu remettre un colis gourmand au mois de décembre.

Le CCAS, afin de pérenniser ce repas, souhaite la présence d'un plus grand nombre.



La liste des assistantes maternelles *est disponible en Mairie.*

Dégradations, incivilités : *ce sont vos enfants qui cassent, vos impôts qui payent*

Nous assistons à longueur d'année à une dérive lente mais inexorable : déchets déposés sur la voie publique et surtout des dégradations continues.

Rappelons que les incivilités remettent en cause le bon fonctionnement de notre commune. Le problème central ne réside pas uniquement dans les actes commis, mais dans leurs conséquences coûteuses. En effet, plusieurs travaux de réparation ont dû être effectués par les agents communaux ou par des entreprises extérieures (à la charge bien sûr des contribuables).

Le maire et les élus, soucieux de ces débordements qui portent atteinte à la fois aux équipements municipaux, mais aussi à la tranquillité des habitants, souhaitent attirer l'attention des parents d'adolescents et veulent mettre l'accent sur la responsabilité des parents.

Ils souhaitent rappeler qu'il est de la responsabilité des parents de surveiller leurs enfants mineurs pour qu'ils ne commettent pas de tels faits. Ces comportements délictueux pourraient les conduire devant la justice, juge de proximité pour les infractions mineures ou tribunal pour enfants pour les faits plus importants.

Si le coupable est mineur, sa famille peut être condamnée à réparer les préjudices subis, c'est-à-dire à verser des dommages et intérêts.

Pour mémoire, (article R635-1 du Code pénal) la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui est punie de deux ans d'emprisonnement et de 3 000 € d'amende. Le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 4 000 € à 15 000 € d'amende.

Alors Stop aux dégradations continues!
(sur l'aire de camping-cars, autour de la salle des fêtes, à l'espace loisirs des fontaines,...).

Exemple de quelques destructions constatées..



La borne de camping-cars et le siphon des sanitaires régulièrement cassés



Les pancartes sitôt installées sitôt cassées ou arrachées



vitre de protection régulièrement brisée



Noces d'or pour Maryvonne et Jean-Pierre Jamart

Maryvonne et Jean-Pierre JAMART sont venus renouveler le consentement qu'ils se sont donnés à la mairie le 9 septembre 1967 dans l'Essonne il y a 50 ans. Et c'est donc avec beaucoup de joie et d'amour, que nos deux tourtereaux ont bien voulu réitérer leur engagement devant leurs témoins Damien et Laetitia, leurs petits enfants, le 30 septembre 2017, à la mairie de Marboué, leur commune d'adoption. Nous leur souhaitons beaucoup de nouvelles années de bonheur.

50 ans de mariage!



Remise de livres aux élèves de CM2

Vendredi 7 juillet 2017, la classe de CM2 a reçu la visite de Serge FAUVE, Maire, et de Sophie RUDET, adjointe au Maire. Ils sont venus remettre aux élèves deux livres (dictionnaires français et Anglais) pour leur entrée au collège.



Un atelier pour les jeunes bricoleurs

Un atelier bricolage a eu lieu durant les vacances de la Toussaint afin de transformer une ancienne armoire en boîte à don. Devant le succès, cet atelier sera renouvelé à chaque vacance scolaire. L'atelier de bricolage vous sera proposé et encadré par Jean-Marie DEVIMEUX, conseiller municipal. Pour cela, nous recherchons de jeunes Marbouésiens motivés et désireux d'apprendre le petit bricolage. En projet : d'autres boîtes à livres pour le village, des nichoirs,

Pour cela, nous recherchons également des matériaux de récupération (charnières, planches, peintures...).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Jean-Marie DEVIMEUX au 06 61 07 98 92



Une boîte à don près de chez vous

La commune est dotée d'une boîte à don près de la bibliothèque. Le principe est simple, vous pouvez y déposer des petits objets dont vous souhaitez qu'ils aient une deuxième vie, et principalement des livres.

Une ancienne armoire, récupérée par un conseil municipal a été repeinte, lors d'un atelier bricolage, par les enfants. La boîte à livres proposera gracieusement aux habitants ou aux simples passants quelques ouvrages. Tout le monde est concerné : des jeunes, des anciens, des passionnés de lecture, des enfants déposeront et emprunteront des livres. Ce concept est un nouveau lieu d'échanges.

Deux autres plus petites seront installées au jardin Saint Père et à l'aire de camping-car.



Ma vie vue d'ici

Créée en 2006 par la plasticienne Joëlle GONTHIER, « La grande lessive » est une manifestation culturelle internationale éphémère qui a pour but de développer le lien social à travers l'art de manière originale.

Sous forme de milliers d'installations simultanées à travers le monde, cette journée consiste à étendre plusieurs cordes à linge pour pouvoir y accrocher les réalisations des participants. L'œuvre doit représenter la vie de celui qui l'accroche et devra être signée au dos. On peut y voir plusieurs types d'œuvres ; dessin, peinture, collage, photomontage, photographie, poésie visuelle.



La grande lessive

Plus d'une soixantaine de feuilles à sécher avec la grande lessive

Fin mars, les Marbouésiens ont participé à la grande lessive. Sur le plateau sportif, les habitants ont pu accrocher, à l'aide de pinces à linge, leur dessin, peinture, leur création, comme pour sécher la lessive fraîchement faite.

Coloriage, photos montages, portraits, partitions musicales... « Séchés » sur le fil à linge.

Nul doute, Jacques Prévert aurait apprécié cette grande diversité.

Vous pouvez noter dès à présent la prochaine grande lessive, le 29 mars 2018. L'invitation choisie « Pierres à images et pierres à imaginer ». Alors dès à présent, libérez votre créativité.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la mairie au 02.37.45.10.04

Un nouveau site pour marboué

Le site www.marboue.fr a totalement été repensé pour mieux répondre aux besoins, aux questions des administrés et pour offrir aux citoyens une source de renseignements sur la vie de la commune. Vous pourrez prochainement naviguer avec votre souris et découvrir cette belle commune de Marboué et l'ensemble des activités et informations.

La bibliothèque, Gratuite et ouverte à tous

Heures et jours d'ouverture de la bibliothèque :

Du 1^{er} novembre au 31 mars : mercredi de 15h00 à 17h00
vendredi de 15h30 à 17h30
Du 1^{er} avril au 31 octobre : mercredi de 15h00 à 17h00
vendredi de 16h00 à 18h00

Au mois de juillet, elle sera ouverte les vendredis de 16h00 à 18h00 et **elle sera fermée au mois d'août**.

Grâce à l'informatisation de la bibliothèque et le réseau « Bibliothèque Départementale d'Eure-et-Loir », vous pouvez emprunter des livres sur place (albums, romans, documentaires) et CD ou réserver directement en ligne sur le site : www.mediateques.eurelien.fr

Pour tout renseignement, les bénévoles sont à votre écoute, aux heures d'ouverture de la bibliothèque :
Tél : 02.37.44.92.72
Mail : bibliotheque-de-marboue222@orange.fr



L'union par le pacte de solidarité (PACS) s'effectue aussi en mairie

- Depuis le 1^{er} novembre, les officiers de l'état civil ont compétence pour enregistrer les nouvelles déclarations, la modification et la dissolution du PACS.
- Les notaires sont aussi compétents pour l'enregistrement, la modification de la convention de PACS.

Rappel concernant le bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage (par exemple les tondeuses) susceptibles de gêner le voisinage ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Nos joies, nos peines Naissances

27 janvier GUILLAUME Léo
29 janvier LECLER Eva
6 février MAGALHAES Raïley
13 mars DEVIMEUX Léonin
12 septembre FRANCHET Ninon
12 septembre CORNET Léna
19 septembre BAUBION CORDIER Téha
22 septembre SUFFIT Camron
9 octobre HUET Nolan
3 novembre HALLIER MATOS Léandro
28 novembre HERAGMI Gabrielle

Décès

31 janvier DELAGE veuve BELNOU Jeanne
9 février GASSELIN épouse TOUCHARD Anne
10 février SEIGNEURET Omer
20 février HALLOUIN épouse FRANCHET Françoise
27 février TOUCHARD Marc
20 avril BEAUREPAIRE Marcel
28 avril LE MOUËL Jacky
17 août LACATTE Jean-Claude
5 septembre DESTOUCHES veuve LODIER Claudine
16 septembre DAUCHY Michèle
9 novembre LEMAIRE Christian
6 décembre VEDIS veuve DUTOO Solange

Une convention signée entre l'ATD et la commune

La Communauté de Communes du Grand Châteaudun n'ayant pas pris la compétence concernant l'instruction des autorisations et des actes d'urbanisme, une convention a été signée entre la commune et l'Agence Technique Départementale d'Eure-et-Loir. C'est maintenant cette agence qui instruit vos dossiers après leurs dépôts auprès du secrétariat de mairie.

Arrivée de la fibre optique à l'abonné dans certains hameaux

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique avec la Communauté de Communes du Grand Châteaudun, nous avons validé le développement de la fibre à l'abonné dans les hameaux de Villarmoy, Les Broses, Le Plessis, Le Tronchet ainsi que la Coudraye, La Rousselière et Thuy. Ces lieux sont en effet reliés directement sur la ligne de Châteaudun.

Les hameaux plus au nord tel qu'Anouillet sont raccordés sur Logron et devront encore patienter pour que la fibre s'étende sur leur secteur. Ils pourraient être équipés en même temps que le bourg de Marboué entre 2020 et 2022.



Acquisitions 2017

| | |
|---|-----------|
| ■ Souffleur à feuilles..... | 393,72 € |
| ■ Perche élagueuse + harnais | 839,01 € |
| ■ scie pliante + lame..... | 273,53 € |
| ■ ventilateurs..... | 113,4 € |
| ■ lave vaisselle..... | 2992,87 € |
| ■ armoire de rangement pour la cantine..... | 1610,39 € |
| ■ 4 micros | 233 € |
| ■ panneaux de signalisation | 120,84 € |

Révision des tarifs communaux

Lors du conseil 10 octobre 2017, le Conseil Municipal a révisé les tarifs communaux. Le Conseil a décidé de conserver les mêmes tarifs que 2017 pour la location des salles : Joseph Renault, les Frères Louvancour, la Maison Pottier et la Maison Charles Sandré. Les tarifs des concessions au cimetière sont augmentés de 2%. Les droits de place et les droits de voirie sont augmentés de 3 %.

Le cimetière : nouveaux tarifs appliqués en 2018

■ Concessions

| | |
|---------------------|------------|
| Trentenaire..... | 222,00 € |
| Cinquantenaire..... | 666,00 € |
| Perpetuelle | 3 330,00 € |

■ Jardin d'urnes

| | |
|--------------|----------|
| 15 ans | 222,00 € |
| 25 ans | 666,00 € |

■ Superposition à partir du 3^{ème} corps

| | |
|---------------------|------------|
| Trentenaire..... | 111,00 € |
| Cinquantenaire..... | 333,00 € |
| Perpetuelle | 1 665,00 € |

■ Superposition à partir de la 3^{ème} urne

| | |
|--------------|----------|
| 15 ans | 111,00 € |
| 25 ans | 333,00 € |

Le lotissement « la remise Saint-Martin », négociation en cours

Lors du conseil du mois d'octobre, le Conseil municipal a proposé que les relations contractuelles de la commune de Marboué avec la SAEDEL (Société d'Aménagement et d'Équipement du Département d'Eure-et-Loir), s'achèvent le 31 décembre 2017.

La commune avait recouru à une concession d'aménagement pour le lotissement « la Remise Saint-Martin » en juin 2006. Le programme portait sur 140 lots individuels. Il devait être réalisé sur dix ans, par tranches de 27 à 30 lots. Malheureusement un retard a été pris dans la commercialisation des terrains et le non-achèvement de la tranche 1.

Cette concession avait pourtant été prorogée jusqu'au 31 décembre 2017 afin de finaliser au mieux les intérêts et possibilités de chacune des parties et les conditions d'un nouveau portage.

Les conditions proposées par la SAEDEL pour la suite de l'opération n'étant pas soutenables financièrement par la commune, nous avons décidé d'avoir recours à un avocat pour nous accompagner dans la défense de nos intérêts.



Aujourd'hui la négociation est de nouveau ouverte afin de trouver le meilleur compromis pour préserver les intérêts de chacun et engager la commercialisation d'une nouvelle tranche

(à suivre).

Désignation des membres du conseil municipal dans les différentes commissions au sein de la communauté de communes du grand châteaudun

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND CHATEAUDUN :
Serge FAUVE, titulaire - Pascal TOUSSAINT, suppléant

- Commission **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / AGRICULTURE / COMMERCE ET ARTISANAT**
Serge FAUVE et François BATANCOURT
- Commission **TOURISME**
Gaëlle CHASSELOUP
- Commission **CULTURE ET SPORT ***
Pascal TOUSSAINT et Serge FAUVE *
- Commission **PETITE ENFANCE/SCOLAIRE ET PERI-SCOLAIRE / JEUNESSE ET AINES**
Sophie RUDET
- Commission **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / HABITAT / TRANSPORT ET NUMERIQUE**
Jean-Marie DEVIMEUX
- Commission **SANTE**
Hervé FABRE
- Commission **ENVIRONNEMENT (EAU / ASST / DECHETS / RIVIERES) ET TRAVAUX (VOIRIE/ECLAIRAGE PUBLIC)**
Remy CHABANNES
- Commission **FINANCES ET MOYENS GENERAUX**
Serge FAUVE
- Commission **LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC)**
Serge FAUVE et Hervé FABRE

* Serge FAUVE, 2^{ème} Vice-Président, chargé des équipements sportifs et culturels, préside cette commission,



Le multi-accueil La nouvelle vague

- Accueil des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans
La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15

Deux options sont proposées aux familles :

- l'accueil régulier (type crèche)
- l'accueil occasionnel (type halte-garderie)

Directrice : Katia Cordelet

19, rue du Dr Péan
28200 MARBOUÉ

Tél : 02.37.45.06.10
Mail : lanouvellevague@orange.fr

La nouvelle vague est gérée par la Communauté de Communes du Grand Châteaudun

L'école maternelle

Cette année l'école maternelle compte 45 enfants répartis en deux classes. La classe de PS/MS avec Mme BOUCHARD qui compte 21 élèves. La classe de MS/GS (24 élèves) avec Mme SAINCARD qui assure également la direction.

Comme l'an passé, les enfants ont bénéficié d'un intervenant sportif une fois par semaine dans le cadre du projet « profession sport », ainsi qu'une intervenante musique. Nous remercions la Communauté de Communes qui a une nouvelle fois financé ces deux projets et a proposé aux enfants un spectacle sur le thème de la gourmandise.

Les enfants se sont rendus à la Bibliothèque de Marboué avec Mme POHU et ont pu emprunter des livres. L'école a participé au projet ECOLIRE organisé par l'Inspection, nous remercions Mme Pohu qui nous a aidés à mener à bien ce projet. Les enfants se sont également rendus à la médiathèque une fois par mois. Dans le cadre de l'USEP, l'école a participé à plusieurs rencontres sportives.

Dans le cadre du thème de la gourmandise la classe de MS/GS s'est rendue à la Biscuiterie Saint-Michel à CONTRES.

Pour terminer notre année au mois de juillet, nous sommes allés écouter des contes à Conie-Molitar, activité très appréciée des enfants.

Nous remercions la municipalité qui met à notre disposition le car pour nos sorties de proximité.

Nous remercions l'Association des parents d'élèves pour leur investissement et le temps consacré à préparer les différentes manifestations afin que nous puissions proposer aux enfants diverses activités et sorties tout au long de l'année..

L'école élémentaire

L'école élémentaire de Marboué est, cette année scolaire 2017-2018, composée de trois classes :

- une classe de CP-CE1 accueillant 21 élèves dont l'enseignante est Mme Archenault
- une classe de CE1-CE2 accueillant 24 élèves dont l'enseignant est M. Piquet
- une classe de CM1-CM2 accueillant 22 élèves dont l'enseignante Mme Champion est également la directrice.

Grâce aux financements de la Mairie, du Conseil Départemental et aux différentes actions menées par les bénévoles de l'Association de Parents d'Elèves, en plus des enseignements délivrés par les enseignants, les 66 élèves de l'école ont la chance de bénéficier d'intervenants extérieurs (Profession Sport en EPS et La Caravane des Poètes pour les cours de théâtre), de séances de piscine à Bonneval (pour les CP-CE1) et d'assister à des spectacles (Jeunesses Musicales de France à l'Espace Malraux).

Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité

Le ministère de l'Éducation nationale et le Commissariat général à l'Investissement ont lancé un appel à projets destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles des communes rurales. Le soutien financier significatif de l'État va couvrir 50 % du coût global des projets retenus dans la limite de 7000 € par école rurale. La commune a répondu à cet appel à projet dans le cadre des « Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité ». Les écoles élémentaire et maternelle ont déposé leurs candidatures.

L'accueil pour les enfants de 3 à 11 ans

L'accueil périscolaire a lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h00 à 8h50 et 16h30 à 18h30 et les mercredis de 7h00 à 8h50 (pas de garderie le midi). Les Temps d'Activités Périscolaires gratuits sont proposés de 15h50 à 16h30 (sauf le mercredi).

De nombreuses activités attendent vos enfants.

TAP Les Temps d'Activités Périscolaires Les Temps d'Activité Périscolaire (TAP) ont lieu pour les maternelles de 15h50 à 16h30 et pour les élémentaires de 16h à 16h30. Ce temps d'activité gratuit se fait à l'accueil périscolaire encadré par les employés municipaux (Angélique et Diane) ou par des intervenants extérieurs.

Nous tenons à remercier tous les parents qui s'investissent et qui apportent leur aide lors de ces activités.

Toutes les nouvelles idées sont les bienvenues. Si vous avez une passion, un hobby et que vous souhaitez le faire partager aux enfants ou si vous avez du temps pour encadrer les TAP, vous pouvez en faire part aux animatrices ou à la mairie.

L'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs a lieu les mercredis de 12h00 à 18h30, lors des vacances scolaires (sauf Noël) et tout le mois de juillet de 7h30 à 18h30

Les enfants sont accueillis par Angélique POHU, Directrice et Diane BELLANGER, animatrice.

L'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs se déroulent à la Maison Charles Sandré.

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez vous adresser à la mairie :
Tél : 02.37.45.10.04 // Mail : mairie-de-marboue@wanadoo.fr

L'accueil de loisirs du mois d'août

L'accueil de loisirs du mois d'août se déroule à la Maison Charles Sandré et est organisé par la Communauté de Communes du Grand Châteaudun avec la collaboration de la Fédération des Familles Rurales d'Eure-et-Loir.

La tournée du Loire beach rugby a refait escale à l'espace des fontaines

Le mardi 25 juillet 2017, pour la quatrième année consécutive, l'Oval' Union Rugby Sud 28 en collaboration avec le Comité Territorial de la Région Centre a organisé une journée « LOIRE TOUR BEACH RUGBY » (terrain, tente et jeux gonflables) à l'espace loisirs des fontaines. **Cette manifestation est gratuite et ouverte à tout public.**

Un séjour pour les 12/17 ans

Du 10 au 20 juillet 2017, une trentaine de jeunes ont séjourné à la Rochelle en Vendée. Ce voyage est organisé par la Communauté de Communes du Grand Châteaudun avec la collaboration de la Fédération des Familles Rurales d'Eure-et-Loir.



Des vacances sportives au stade Charles Reille

A Marboué, les enfants disposent d'une piscine en plein air pour occuper leur été. Pour varier les plaisirs, ils peuvent également prendre part à des activités sportives tous les après-midis pendant toute une semaine.

Comme chaque année, le Conseil Départemental, l'Ufolep 28, en partenariat avec l'association Profession sport 28, proposent l'opération vacances sportives en milieu rural. L'étape Marbouésienne (accueillant les jeunes de la Communauté de Communes) s'est déroulée du 17 au 21 juillet 2017 au stade Charles Reille. 35 jeunes ont participé à un programme varié entre la découverte de l'escrime, du taekwondo, de l'escalade, du tir à la carabine laser ou encore du speedminton.





Rue du croc marbot

Le chantier d'assainissement confié à l'entreprise COLAS est terminé.

Les 13 maisons situées en bordure du Loir peuvent dès maintenant se raccorder aux réseaux d'eaux usées. La chaussée est revêtue d'enrobé depuis l'impasse de Mienne jusqu'au N° 77 (dernière maison desservie). Le chantier d'enfouissement des réseaux confié à CEGELEC par le Syndicat Départemental d'Énergie devenu Énergie d'Eure et Loir et la Communauté de Communes du Grand Châteaudun est également achevé.

Les vilains poteaux ont disparus et l'éclairage public est assuré par des jolis lampadaires sur la quasi-totalité de la rue. L'entreprise COLAS a réalisé l'aménagement de l'entrée de la rue côté RN 10 avec bordures, place de parking, cheminement piétonnier et chaussée en enrobé sous la surveillance de Monsieur Roncier du Cabinet AVR Conseil. Ces travaux de voirie facilitent l'accès de tous les usagers et améliorent le stationnement lié à la boulangerie. La conduite d'eau potable vieillissante a été remplacée sur tout le linéaire des travaux.

Le coût des travaux d'assainissement est de 142 000 Euros HT subventionné à hauteur de 45 350 € par l'agence de l'eau et de 30 000 € par le département. Le coût des travaux d'eau potable est de 77 000 € subventionné à hauteur de 24 500 € par le fond départemental de péréquation. Le coût des travaux de voirie est de 20 300 € HT. L'enfouissement des réseaux électriques est pris en charge en grande partie par Énergie d'Eure et Loir, le solde étant réparti entre notre commune et la communauté de commune du Grand Châteaudun, soit une dépense globale de 46 000 € (fond de concours) pour la commune.

Ad'ap, agenda d'accessibilité programmée pour les bâtiments recevant du public

Les travaux de mise en conformité d'accessibilité ont débuté en 2016, dans le cadre de la rénovation de la salle des fêtes, la deuxième phase concernant la réalisation des aménagements des extérieurs de la Mairie, la Maison Pottier et des écoles élémentaire et maternelle vient de s'achever. Des chemins d'accessibilité ont été créés, des rampes amovibles installées, les trottoirs nivelés et des bandes de guidage matérialisées. Le seuil des portes a été revu et corrigé et l'éclairage repensé. La réception des travaux s'est déroulée, le lundi 9 octobre 2017, en présence de l'architecte Géraldine Boré-Joassard et des entreprises concernées, Eurovia pour la voirie et Pascal Lemoult pour l'électricité.

Suite de la programmation de la mise en conformité d'accessibilité : en 2019 l'intérieur des bâtiments, l'église en 2020 et en 2022 le cimetière.

Automobilistes

Ce n'est pas parce que cette route est belle qu'il ne faut pas modérer sa vitesse et respecter les nombreux piétons qui fréquentent cette voie.



Travaux



Projet: d'enfouissement des réseaux

L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sur une partie des rues suivantes : Avenue du 15 août 1944, côté « cité nouvelle », et rue de la Remise (voir plan ci-joint) est prévu cette année. Ces travaux seront réalisés avec le concours du Syndicat « territoire d'énergie d'Eure-et-Loir » et la Commune en profitera pour renouveler le réseau d'eau potable et refaire les trottoirs.

Projet: poursuivre l'isolation dans les écoles

Une étude est effectuée cette année concernant l'isolation des classes de l'école maternelle. Ce projet est inscrit au prochain contrat Région Pays Dunois. Il sera également revu l'accessibilité intérieure handicapée et la rénovation des sanitaires. Les travaux seront entrepris avant 2020.

Eau potable : un réseau à renouveler

La commune projette de revoir un certain nombre de réseaux d'eau avant de transférer cette compétence à la Communauté de Communes du Grand Châteaudun d'ici 2 ans.

Cela inclut le changement de la conduite d'eau située entre le réservoir des Coudreaux et le château d'eau de la Chalandrière pour un coût de 200 000 € environ.

Pour mémoire le captage de l'eau se fait sur le stade, l'eau est ensuite acheminée dans les réservoirs situés aux Coudreaux. Ces réservoirs alimentent le bourg et le château d'eau de la Chalandrière (Anouillet). Ce château d'eau alimente la quasi-totalité des hameaux ainsi que quelques maisons de Logron. Le hameau du Petit Bois est alimenté par Châteaudun et celui des Brosses est desservi par Logron. La commune dispose de 39 km de réseau d'eau dont une grande partie est vieillissante et vont nécessiter de gros investissements.

Un cheminement dangereux dans les emprises sncf

SNCF RÉSEAU nous alerte sur la circulation de piétons et cyclistes le long des voies. Il est rappelé qu'il est strictement interdit de cheminer le long des voies.



Changement de propriétaire au Gallia

Depuis février 2017, c'est Julien MELIN et Delphine DYON qui vous accueillent au bar tabac PMU Le Gallia. Que les habitants se rassurent, ils conservent tous les services (épicerie, poste, point vert...). Tenir un bar tabac, leur rêve depuis des années, a été exaucé.



La Municipalité leur souhaite une grande réussite. Aujourd'hui, sans aucun doute, ils assurent déjà très bien leurs nouvelles fonctions.

Hope coiff' Charlène

Installée depuis octobre 1993 à Marboué, Claudine DUBOIS a vendu son salon pour profiter d'une retraite bien méritée. Au mois de septembre, elle a passé la main à Charlène Marquer.

Charlène Marquer reprend l'activité avec les coupes hommes, femmes et enfants ainsi que les prothèses capillaires.

Le salon sera ouvert du mardi au samedi, de 8 h 30 à 18 h 30, et un mercredi sur deux.

Téléphone 02.37.45.55.43

La Municipalité lui souhaite une longue carrière à Marboué et à Claudine une excellente retraite et de profiter au mieux de ce nouveau chapitre de sa vie.



Centrale Biogaz du Dunois : mise en service au printemps 2018

Le chantier de construction de l'unité de méthanisation du territoire du Dunois a démarré fin mai 2017. Vol-V Biomasse a confié à plusieurs corps de métiers le montage de l'installation. Les entreprises de terrassement FTPB et de génie civil CNR étaient les premières à l'œuvre avec la réalisation des bassins, des ouvrages béton et du bâtiment de réception. Elles ont ensuite laissé la place au constructeur METHAVOS du digesteur piston et à l'installateur du système d'épuration membranaire du biogaz PRODEVAL.

Après une année de travaux, la Centrale Biogaz du Dunois sera mise en service au printemps 2018. Elle aura pour vocation à valoriser les matières organiques locales issues de l'agriculture, de l'agro-industrie, de l'industrie agro-alimentaire et des collectivités (hors boues de station d'épuration). La digestion anaérobie de ces intrants permettra la production de biogaz qui sera ensuite épuré en biométhane. Ce gaz pourra alors être injecté dans le réseau de distribution de GRDF. Enfin, la matière organique après méthanisation est appelée digestat ; il est destiné à être épandu sur les parcelles des exploitations agricoles partenaires du projet.

Avec le démarrage de l'installation, Vol-V Biomasse va ainsi créer deux emplois pour faire fonctionner le site. Un responsable d'exploitation et un opérateur piloteront la Centrale Biogaz du Dunois. L'unité de méthanisation sera le troisième site d'injection de biométhane de la Région Centre Val de Loire et le premier du département d'Eure-et-Loir. Sa production de gaz annuelle (biométhane) représente environ 10% du gaz consommé localement.



ACM association culturelle marboué

Beau succès pour l'association cette année. L'association culturelle de Marboué démontre, depuis 38 ans maintenant, son dynamisme au travers d'activités diverses.

Avec tout d'abord **le théâtre**, l'association a investi dans des micros pour faciliter le confort des acteurs et améliorer la qualité du spectacle. Lors des représentations, qui se sont déroulées les vendredi 3 et samedi 4 mars, nos talentueux comédiens (amateurs, anciens et nouveaux) ainsi que notre chanteuse, se sont donnés à fond pour distraire et satisfaire le public, qui a répondu très favorablement au spectacle proposé. Globalement, 300 personnes ont assisté à ces deux soirées théâtrales à Marboué.

Les randonnées pédestres : Grâce à l'équipe organisatrice qui prépare de magnifiques parcours, les randonnées du dimanche 14 mai et du samedi 14 octobre ont attiré de nombreux amoureux de la nature et de la marche. Nous sommes heureux de constater que la randonnée semi-nocturne prend du volume chaque année. 125 personnes étaient au départ de la mairie pour une marche de 6,5 ou 13,5 km. Au terme de cette balade, une soupe à l'oignon et de la charcuterie ont été servies à la salle des fêtes.

La journée terroir : Nous avons participé à la journée du terroir, en vendant nos excellentes frites et saucisses.

La soirée à thème : la fête du 18 novembre a attiré 200 personnes. Elles ont pu danser sur les plus gros tubes des années Disco après avoir dégusté une bonne choucroute.

Pour clôturer la saison, nous avons organisé (comme chaque année) notre barbecue au mois de juin pour récompenser nos comédiens du théâtre. Tous ensemble nous avons pu nous essayer au canoë et toujours dans une ambiance conviviale. Je remercie tous les membres du bureau pour leur investissement, mais aussi les personnes extérieures apportant leur aide lors de ces manifestations. Je remercie également la municipalité pour le prêt des salles.

Nos prochaines manifestations à noter :

- **Représentations théâtrales** : vendredi 23 et samedi 24 mars 2018
- **Randonnée pédestre** : dimanche 3 juin 2018
- **Randonnée pédestre semi-nocturne** : samedi 20 octobre 2018
- **Soirée à thème** : samedi 17 novembre 2018

La présidente,
Magali LABIA



Les pizzas les mercredis et vendredis

La kariole de ludo. Depuis le mois de septembre, la kariole de Ludo s'est installée tous les vendredis, à partir de 18h30, à l'Espace Loisirs des Fontaines. Il vous propose une large gamme de pizzas et de délicieux kebabs.

Jean-louis Ridet est toujours à votre service à l'espace loisirs des fontaines tous les mercredis à partir de 17h30. Il vous propose un large choix de pizzas et de lasagnes.

Vous pouvez aussi passer votre commande au 06.09.33.08.10

Alors si l'envie vous en dit, passez le mercredi et/ou le vendredi, dégustez de bons petits plats.

SAM Société Amicale de Marboué

Résultats satisfaisants, progression du nombre de licenciés, organisation d'un tournoi... Présidée par Alain Chauveau, la Société amicale de Marboué a vécu une belle année 2017. Elle espère vivre douze prochains mois aussi intenses.

En seniors, tous les objectifs ont été atteints. L'équipe 1 s'est maintenue en Départemental 3 pour son retour à ce niveau de compétition et l'équipe 2, créée pour répondre aux besoins, a achevé son championnat de Départemental 4, sans forfait. La dynamique et l'ambiance au sein du club ont motivé de nouveaux éléments de qualité à rejoindre les Sang et Or, à l'intersaison. Désormais, plus de 40 joueurs sont à disposition du staff dirigé par Philippe Provôt et Christophe Poirier, d'où l'instauration d'une concurrence plus forte. Les ambitions sont de fait plus élevées.

A propos des seniors, le club reconduira son tournoi à 7, organisé en collaboration avec l'Echofoot, le samedi 2 juin. La première édition avait été couronnée de réussite au printemps dernier. Vingt-deux équipes étaient en lice. C'est la classe football du lycée professionnel Jean-Félix-Paulsen qui a ouvert le palmarès en s'imposant en finale devant Nogent-le-Phaye. Les bénéfices réalisés ont permis à la SAM d'acheter du nouveau matériel et de nouveaux maillots. Elle tient, à ce titre, à remercier les associations marbouésiennes qui ont apporté leur contribution à la réussite de la journée ainsi que la municipalité pour le soutien accordé.

Chez les jeunes, ça pousse aussi. Les ententes nouées avec Logron et Arrou, dès les U7 jusqu'aux U18, apportent un joli vent de fraîcheur. Six équipes sont engagées dont deux sous le nom de Marboué. L'investissement des éducateurs bénévoles est primordial. Leurs bons conseils sont sources de progression pour ces nouvelles générations déjà très douées.

En vétérans, pas de changement : l'entente OC Châteaudun/Marboué fait honneur à son maillot. Elle survole toujours autant la première phase du championnat départemental. Aux côtés des Dunois, les Marbouésiens vont maintenant se concentrer sur la seconde partie, où ils rencontreront des adversaires de leur trempe, en visant, pourquoi pas, un titre derrière lequel ils courent depuis plusieurs années. Pour ce qui est de l'équipe loisir, c'est toujours le plaisir qui domine grâce au responsable Sylvain Chauveau. Les matches se déroulent d'avril à octobre le vendredi soir, à Marboué jusqu'aux grandes vacances puis à l'extérieur à la rentrée. Il n'y a pas de sectarisme : des joueurs et dirigeants d'autres clubs peuvent venir se dérouiller les jambes dans un esprit convivial. Le retour du tournoi loisir est espéré en cette nouvelle année.

La SAM, c'est aussi et enfin une équipe dirigeante proche du terrain, qui sait se mobiliser au quotidien comme dans les grandes occasions, ainsi qu'un arbitre, Jonathan Chapeau, sans qui le club ne répondrait pas au règlement et au statut de l'arbitrage.



Marboué - 2018

BEDM Bien-être et détente à Marboué

Nous proposons, cette année:

- Des cours de Gym douce , le Lundi de 18h à 19h avec Delphine Leroy
- Des cours de Step , le Mercredi de 19h15 à 20h avec Marie Thurin
- Des cours de Gym tonique et renfo musculaire, le Mercredi , de 20h à 21h avec Marie Thurin.

Les cours ont lieu à la salle des fêtes J Renault de Marboué, gracieusement mise à notre disposition par la municipalité que nous remercions .

Il reste des places aux 3 cours , n'hésitez pas à venir nous rejoindre et à profiter d'un cours d'essai gratuit !

Comme chaque année, nous avons pu partager la galette des rois et le repas de fin d'année. De plus, il a été proposé aux adhérentes un après-midi Zumba qui a remporté un grand succès.

Le bureau est composé de :

- Présidente : C Guerton
- Vices Présidentes : C Boulai et C Mazeau
- Trésorière : E Basile
- Trésorière adjointe : E Chevereau
- Secrétaire : E Coigneau
- Secrétaire adjointe : C Legrou

Renseignements : 02 37 45 73 87





L'Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers de Marboué

L'amicale des anciens sapeurs pompiers de Marboué participe aux cérémonies patriotiques, aux sorties diverses et voyages, fête la saint barbe.

L'adjudant Alain Chauveau s'est vu remettre la médaille de reconnaissance des anciens chefs de section et centre de première intervention à la sainte barbe de Donnemain en 2016.

- Président : Joël Ambroise
- Trésorier : Michel Liard
- Secrétaire Michel Gallais
- Correspondant local des anciens sapeurs pompiers d'Eure et Loir : Alain Chauveau



SAMN Société Amicale Marboué Natation

La SAMNatation comptait 5 nageuses et 6 nageurs (de 7 à 50 ans) pour l'année 2016-2017. Nos sportifs ont participé à 24 séances d'entraînements à la piscine de Bonneval (avec une coupure d'un mois et demi en début d'année en attendant l'ouverture de l'océanide en février 2017) et à 10 compétitions interclubs UFOLEP centre ainsi qu'à une compétition départementale, une compétition régionale et une compétition nationale.

Après une sélection départementale, 7 nageurs ont été sélectionnés pour les régionaux à Saint Jean de Braye en mai 2017 : Elouan RUAULT FLAGEUL, Jules MAROQUIN, Noémie RIVIERE, Mylene GOULOUMES, Catherine MALLOYER, Sophie RUAULT et Isabelle TISSERANT.

Après une bonne prestation, seuls les premiers de chaque nage de chaque catégorie étant sélectionnés pour les nationaux, 5 nageuses de Marboué ont participé aux nationaux les 3 et 4 juin 2017 à Lyon : Noémie RIVIERE, Mylene GOULOUMES, Catherine MALLOYER, Sophie RUAULT et Isabelle TISSERANT. C'est le nombre le plus important de sélectionnés aux nationaux pour le club.

Noémie Rivière est revenue à Marboué avec la médaille de Bronze sur 100 m brasse après une très belle course.

Un très bon bilan sportif pour le Club qui a encore battu son record de nageurs engagés dans les compétitions régionale et nationale.

La rencontre Interclubs de Marboué le 18 juin 2017 n'avait pas connu une telle affluence depuis des années : plus de 50 nageurs venant des clubs du Centre ont participé à cette compétition qui clôt la saison. Une très bonne ambiance avec un temps ensoleillé et une eau à température convenable. Chaque club est reparti avec un trophée et des médailles. L'interclub de 2018 aura lieu le 17 juin 2018.

Pour la première fois, le Club a participé à la journée terroir le 25 septembre 2016 en vendant des crêpes. Un succès puisque la pénurie est arrivée avant le goûter. L'opération a été renouvelée cette année sous un grand soleil.

La Bourse aux jouets/vêtements du 3 décembre 2017 organisée chaque année par le Club rencontre toujours un beau succès.

Le club de Marboué étant le seul inscrit du département en UFOLEP, sa participation aux compétitions s'effectue, pour toutes les catégories de nageurs (débutants, avenirs et compétiteurs), dans les départements du Loiret, ce qui bien sûr nous contraint à des trajets de plus d'une centaine de km. Nous demandons donc aux parents et aux nageurs bénévoles du club de bien vouloir participer au covoiturage des enfants et des adultes.

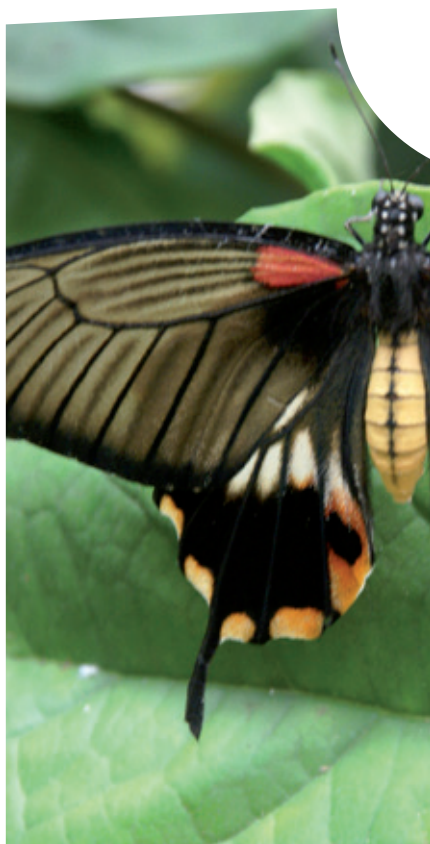
Pour la saison actuelle qui a démarré le 11 septembre 2017, le club s'entraîne dorénavant à la piscine de Châteaudun.

Nous tenons à remercier :

- La Mairie de Marboué, le Conseil Départemental pour les subventions accordées ;
- Le Comité UFOLEP Eure-Et-Loir par l'intermédiaire de son délégué départemental Morgan Leray (la SAMN étant le seul club UFOLEP natation du département) ;
- La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports pour leur subvention CNDS ;
- 'UFOLEP Orléanais qui nous accepte comme seul club Natation UFOLEP Eure-Et-Loir, dans leurs compétitions Interclubs, départementales et régionales.

Merci à tous les bénévoles et sympathisants du club, sachant que tous les membres, les entraîneurs et les chronométreurs lors des compétitions officielles sont des bénévoles.

Pour tous renseignements,
contactez la présidente Sophie Ruault au 06 11 05 99 14.



A.C.-P.G.- C.A.T.M.

Les anciens combattants se réunissent par devoir de mémoire pour ceux qui ont combattu pour la France.

Avec le temps, de moins en moins de personnes assistent aux cérémonies ou commémorations, ce qui est regrettable. C'est pourtant une occasion de rappeler qu'il faut se souvenir de celles et ceux qui ont combattu et qui sont morts au nom de la France et de la liberté.

Des cérémonies pour ne pas oublier... :

- dimanche 19 mars 2017
- lundi 08 mai 2017
- mardi 15 août 2017
- samedi 11 novembre 2017

La fraternelle A.C.-P.G.-C.A.T.M. présente aux Marbouésiens ses meilleurs vœux pour 2018.

Le club

Joseph Renault

La nouvelle année se profile devant nous. Comme le temps passe ... C'est tout naturel car au club Joseph Renault nous trouvons toujours le temps de nous distraire en bonne compagnie.

Au cours de cette année nous avons pu nous réunir à diverses reprises :

- Un spectacle de cabaret à Bonneval.
- Un spectacle à Chécy .
- Le festival Tyrolien à la Ferté St Aubin.
- Un spectacle au cabaret Melrose à Condé s/Huisne.
- La visite de la serre aux papillons en Yvelines.
- Quelques thés dansants en cours d'année.
- Et pour le plaisir gastronomique un repas en Juin et un autre en Décembre.

Voilà donc une belle liste d'occupations bien plaisantes. Et vous les jeunes ... et les moins jeunes retraités qu'attendez-vous pour nous rejoindre ?

Le prix de l'inscription n'est que symbolique et quelques semaines vous seront permises pour découvrir et assurer votre inscription.

N'hésitez plus, le meilleur accueil vous sera réservé.

Si vous avez une activité extérieure, sportive ou autre, ceci ne doit pas vous priver d'assurer votre attachement à notre commune de Marboué et à ses heureux habitants et également vous pourriez apporter vos compétences pour développer l'animation du club .

Dans cette attente, la présidente et le bureau du club vous souhaite une bonne année à tous.

*La présidente : Jacqueline Rivierre
Tél. : 02 37 45 25 47*



L'Atelier prend l'air

La salle du 1^{er} étage de la maison Charles Sandré accueille l'atelier dessin/peinture/calligraphie de l'association L'ATELIER PREND L'AIR.

Vous avez pu admirer la production de ses participants lors de notre journée du 24 septembre dernier.

L'enseignement dispensé permet à des débutants comme à des adultes plus avancés dans leur pratique de se familiariser ou de se parfaire en aquarelle, dessin, craies, gouache, acrylique, calligraphie chacun selon son choix.

Le thème propose cette année d'ouvrir des portes vers l'imaginaire, au moyen de photos très concrètes et de consignes amenant petit à petit à des compositions personnelles originales.

L'Atelier offre une séance à toute personne curieuse d'en connaître le fonctionnement. Il suffit d'en prévenir Brigitte F. d'Andon son professeur (diplômée des Beaux-Arts) en appelant le 06 21 44 15 50.

Les séances ont lieu tous les samedis de 14h à 17h. Le tarif d'entrée est calculé selon la date d'arrivée.

*Pour tout renseignement,
n'hésitez pas à consulter le site :
latelierprendlair.org
La présidente, Monique FAUVE*



Le comité des fêtes

L'année 2017 a été très riche pour le comité des fêtes. Malgré une météo peu clémente pour la guinguette de fin juin et le repas du 13 juillet qui se sont déroulés dans la salle des fêtes, les groupes et DJ sur place ont su réchauffer l'ambiance. Le comité des fêtes a voulu innover en septembre, pour clore les vacances d'été et c'est ainsi qu'un festival avec 3 groupes locaux a attiré plus de 200 personnes à l'espace loisirs des fontaines. Un véritable succès pour le comité des fêtes qui pense renouveler l'expérience en 2018. La brocante de fin septembre fut également une réussite. La météo fut estivale, plus de 100 exposants, une exposition dans la salle des fêtes et un spectacle « des mots et des mets » ont attiré les curieux en nombre. Nouveauté 2017, nous avons mis à votre disposition un Facebook du comité des fêtes, vous pouvez suivre nos différents événements, n'hésitez pas à nous faire part de vos propositions et remarques.

Nos prochaines manifestations :

- Barbecue dansant : vendredi 29 juin 2018
- Soirée du vendredi 13 juillet 2018
- Festi'Marboué : samedi 1 septembre 2018
- Journée terroir : dimanche 30 septembre 2018

En espérant vous voir nombreux.

Vous pouvez également nous contacter par mail à l'adresse suivante : comitedemarboue@yahoo.com
La présidente, Anne-Sophie ALLANIC

L'Association des parents d'élèves

L'association est un regroupement de parents d'élèves bénévoles ayant pour mission d'accompagner financièrement les activités des écoles mais également de proposer diverses manifestations. Toutes nos ventes sont au profit de l'association.

Pour l'année 2016-2017, l'association a été présente sur plusieurs manifestations :

- La journée du terroir / vide grenier pour la vente de soupe et de gâteaux
- Lors du spectacle des enfants en Décembre, des chants de Noël ont égayé notre salle des fêtes avec vente de sapins (sur réservation), saucissons (sur réservation), chocolats (sur réservation), fleurs des commerçants et artisans de Marboué.
- Loto en Janvier
- Fête des enfants de Juin (tombola)

Elle a participé au financement :

- Piscine pour les CP CE1 (à hauteur de 50%)
- Des sorties JMF
- Des sorties de fin d'année
- D'objets pédagogiques et ludiques divers

Prochaines manifestations pour l'année 2018 :

- En Janvier, une vente de saucissons (sur réservation) possible de commander en nous envoyant un mail (apemarboue@gmail.com)
- Vendredi 16 mars Loto
- Dimanche 18 Mars Bourse aux vêtements
- Vendredi 22 juin Spectacles des enfants avec tombola

Si toutefois vous voulez commander, pour les prochaines années, des sapins et des chocolats il est possible de nous contacter par mail. Remerciements à tous les parents et partenaires qui pérennisent l'activité de l'APE.

Nous accueillons chaleureusement toutes les personnes qui souhaitent nous aider lors de nos manifestations (sans pour autant être obligées d'adhérer à l'APE).

A bientôt,

Amélie GUILLAUME,
Présidente
Mail : apemarboue@gmail.com



Un cours de taille d'arbre proposé au printemps

Sous la houlette d'un spécialiste de croqueurs de pommes, un cours de taille d'arbres vous sera proposé au printemps. Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez contacter Jean-Marie DEVIMEUX au 06.61.07.98.92

Opération « nettoyons la nature »

Le 23 septembre 2017 a eu lieu le 3^{ème} « NETTOYONS LA NATURE » à Marboué.

Une dizaine de personnes ont profité de la balade dans les bois des COUDREAUX ainsi que dans la zone industrielle.

6 sacs poubelles de déchets ont été ramassés ainsi que 2 jantes.

Le prochain aura lieu le 29 septembre 2018. Vous pouvez contacter Jean-Marie Devimeux.

Petites idées de récup' pour le jardin

1 - Boîtes d'œufs

Vous vous en servirez pour vos semis de grosses graines pratiqués à chaud et pour faire germer les semences de pommes de terre (un tubercule dans chaque loge).

2 - CD et DVD inutilisés

Ne les jetez pas. Accrochés aux branches de vos arbres fruitiers, les cerisiers en particulier, ils éloigneront les oiseaux au même titre que les meilleurs effaroucheurs par l'éclat de leurs reflets mouvants.

> Astuce : Faites fuir les oiseaux trop gourmands

3 - Papier journal

Au lieu de l'envoyer au recyclage, découpez des bandes de 5 cm que vous entourerez autour d'un petit cylindre de bois, à la manière du papier des «petits-Suisses». Un point de colle et le tour est joué : vous obtiendrez ainsi et à bon compte des petits godets pour effectuer vos semis. Sinon, si le papier ne comporte pas d'encre colorée, direction le tas de compost. Rien ne se perd... tout se transforme.

4 - Bouteilles d'eau en plastiques

Plusieurs usages sont possibles, du simple entonnoir pour transvaser les liquides au simple système d'arrosage par gravitation (coupez le fond des bouteilles, fichez énergiquement et profondément le goulot en terre juste au pied de vos tomates par exemple et remplissez régulièrement d'eau, et pourquoi pas additionnée d'engrais liquide). Autre détournement, pour confectionner une mini-serre, une pouponnière pour vos bouturages. Pour ce faire, coupez les bouteilles en deux. Percez le fond puis remplissez d'un mélange poreux. Repiquez vos boutures puis coiffez le tout de la partie supérieure.

5 - Plaques de polystyrène

Elles seront parfaites pour protéger les bacs et jardinières du froid, surtout si ces éléments sont en terre cuite, donc d'autant plus fragiles au gel.

6 - Enveloppes usagées

Elles sont aussi très utiles pour conserver et ranger les graines.

7 - Vieilles balles de tennis

Laissez-en flotter à la surface du bassin en hiver. Leur élasticité diminuera la pression de la glace sur les maçonneries et empêchera ces dernières de se fissurer.

8 - Charbon de bois

Celui du barbecue, une fois pulvérisé, est fort utile pour prévenir les attaques de champignon sur les terrines de semis. Épandez-en dès le semis terminé.

9 - Cendres de feu de bois

Épandues en cordon tout autour des plantes les plus fragiles (les hostas par exemple), elles dissuaderont les limaces de toute incartade car celles-ci patineront sur cette substance sèche. Maintenez les cendres sèches en les disposant à l'abri du feuillage ample.

10 - Vieux miroir

Installé au jardin, il permet d'agrandir une perspective, d'évoquer une fausse ouverture dans une haie, de jouer les trompe l'œil.

> Astuce : Un miroir pour agrandir le jardin

Ayez le **bon réflexe**

Participation citoyenne

La commune vient adhérer au principe de la « participation citoyenne ». Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier en matière de délinquance de voie publique (cambriolages, vols de ou dans véhicules,...).

Encadrée par la gendarmerie nationale, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Les personnes non inscrites souhaitant compléter le dispositif peuvent s'inscrire en remplissant un bulletin d'adhésion auprès de la mairie ou de la gendarmerie de Châteaudun.

Le mot de la **gendarmerie**

La lutte contre les cambriolages et les vols dans les véhicules (vols à la roulotte) est une mission prioritaire de la gendarmerie nationale. Ainsi, l'action de la gendarmerie menée sur le canton vise notamment à préserver vos biens.

La sécurité est l'affaire de tous. Une vigilance accrue de votre environnement permettrait de signaler, en temps réel, toute situation inhabituelle ou tout comportement suspect. Les cambriolages n'arrivent pas qu'aux autres.

Protégez votre domicile et votre véhicule

Votre aide peut se traduire par une meilleure protection de vos habitations. Pour cela, pensez à fermer à clés les portails d'accès de votre propriété et renforcez la protection des portes par un système adéquat et en bon état.

Dissimulez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur : sac à main, clés de voiture, bijoux et placez vos objets de valeur en lieu sûr.

N'utilisez pas les cachettes classiques et connues de tous : clés dans la boîte aux lettres ou sous le paillason.

Ne laissez pas d'indication mentionnant votre absence, et même si celle-ci est de courte durée, verrouillez portes et fenêtres.

Méfiez vous des démarcheurs. Nous comptons sur vous pour nous signaler, **immédiatement**, de jour comme de nuit, tous comportements suspects en appelant le 17.

Protégez vos véhicules, en verrouillant systématiquement portières et fenêtres. N'y laissez aucun objet en évidence (GPS, clés, sac, téléphone portable). Même lors d'un arrêt de courte durée, enlevez les clés de contact et verrouillez les portières.

EN CAS D'ABSENCE DURABLE

Sachez également que nous pérennisons les opérations « tranquillité vacances », dont nombreux d'entre-vous ont déjà bénéficié, et ce tout au long de l'année. Il vous suffit de vous présenter à notre unité afin de signaler votre absence.

SI VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

Prévenez sans attendre la **brigade de gendarmerie de CHATEAUDUN** en composant **le 17 ou le HYPERLINK** «tel:02 37 94 09 50» **02 37 94 09 50**

Avant l'arrivée de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur (ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre).

De plus, si vous êtes témoin d'un événement inhabituel, ayez le réflexe de noter ce que vous apercevez et de nous contacter, **immédiatement en composant le 17**, pour nous communiquer vos informations.

Les démarches en ligne

Dans le cadre de la modernisation et de la simplification administratives, de nombreuses démarches peuvent être réalisées en ligne (comme par exemple : réaliser une pré-demande pour un passeport ou une carte d'identité, effectuer une demande de permis de conduire, demande d'immatriculation d'un véhicule). Elles sont accessibles depuis la page d'accueil du site de l'État dans le département de l'Eure-et-Loir, www.eure-et-loir.gouv.fr rubrique

Mes démarches administratives ou sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) à l'adresse suivante : www.ants.gouv.fr

Point info famille départemental

Le point info Famille Départemental est un lieu qui centralise les informations concernant les questions des familles : mode de garde, événements familiaux, conflits familiaux.

Ce service est gratuit et ouvert à tous. Vous pouvez les contacter à Châteaudun, 5 mail Flandres Dunkerque, les jeudis et vendredis de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Tél : 02.37.45.38.26

E-mail : pif.chateaudun@yahoo.fr

La déchèterie de Châteaudun

Depuis le 1^{er} octobre 2017, les jours et horaires d'ouverture de la déchèterie de Châteaudun sont modifiés. Jours et Plages horaires d'ouverture de la déchèterie :

- du lundi au samedi de 9h à 12h45 et de 14h à 17h45
- le dimanche matin de 9h à 12h45.

Histoire

La piscine (suite)

Les gros travaux

La commune de Marboué sera à l'époque la seule commune d'Eure-et-Loir à posséder une piscine découverte. Au fil des années, des travaux seront réalisés afin d'assurer un meilleur fonctionnement :

En 1964 : alimentation de la piscine en eau potable et non plus par l'eau de la rivière, main courante tout autour du bassin et accès par les pédiluves.

En 1971 : travaux de filtration

En 1983 : consolidation du mur de retenue le long du loir, avant de pouvoir créer un solarium entre le bassin et la rivière. Les crues de la rivière ne cessant de saper la base de ce mur, il devenait urgent pour éviter des dégradations au bassin de prendre la décision de le refaire. Sur la partie située entre ce mur et le bassin, il sera semé du gazon pour créer un solarium. Une clôture sera installée sur le mur et en bordure de la rivière, dans la partie située à côté des saules pleureurs. Il sera planté des arbres pour faire un peu d'ombre.

En 1984 : Installation d'un chauffage à l'énergie solaire. Le principe est simple et très efficace ; faire circuler de l'eau dans les capteurs, à base de carbone, exposés en direction du sud. Le résultat est excellent, l'eau de la piscine est maintenue à une température d'environ 28°, tandis que l'eau sortant des capteurs peut dépasser 35°.

En 1990 : création du mini-golf

En 1999 : construction d'un nouveau bâtiment équipé de douches et de sanitaires en nombre suffisant ainsi qu'un local maître nageur.

En 2010 : De nombreux aménagements ont favorisé le développement des services liés aux activités récréatives et de loisirs. Ils ont contribué notamment à faire vivre la piscine, tout en gardant son esprit champêtre et dans le but de développer l'attractivité du site dans le respect des normes et de la sécurité.

- aménagement d'un abri pour les groupes (accueil des centres de loisirs)
- aménagement de la berge : réfection des berges avec des gabions, dépose des passerelles d'accès aux pontons et remplacement par des pontons flottants
- amélioration de l'équipement technique de la piscine : automatisation de la chloration et renforcement du système du recyclage et de filtration.

Mais aussi

En 2010 : A la demande du conseil jeune, installation du jeu « l'araignée »

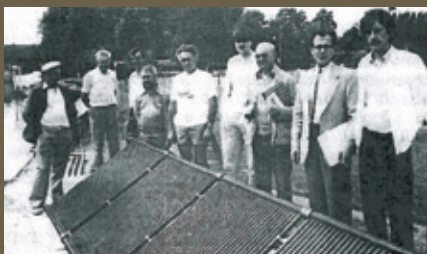
En 2015 : suite à un contrôle de la préfecture, le toboggan a dû être démonté, n'étant plus aux normes de sécurité. Des structures gonflables ont été installées pour la plus grande joie des enfants.



1983 - renforcement des bords du loir



1999 - le bâtiment existant a été rasé et reconstruit



Été 1984 - inauguration des installations de chauffage solaire



2017

